

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 5 juin 2017 à 19h02, à laquelle étaient présents :

Sont présents : M. Serge Lemieux, conseiller
 M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller
 Mme Micheline Breton, conseillère
 M. Gérard Beaudoin, conseiller
 Mme Chantal Laroche, conseillère
 Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent : M. Jean-Pierre Briand, maire

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, conseillère, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h02

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2017-116**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal du 1^{er} mai 2017
4. Correspondance
 - 4.1 Liste de la correspondance
5. Administration
 - 5.1 Engagement de la nouvelle directrice générale
 - 5.2 Adhésion à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
 - 5.3 Rémunération de la secrétaire-réceptionniste
 - 5.4 Rémunération des pompiers
 - 5.5 Condition de rémunération de Pierre-Alain Lemire et Nacim Khennache

6. Transport - Voirie
 - 6.1 Adjudication du contrat de rechargement des chemins
 - 6.2 Ajout de terrains pour tonte de pelouse
 - 6.3 Fauchage des chemins
 - 6.4 Ponceau chemin Ouellette

7. Sécurité publique

8. Urbanisme
 - 8.1 Lancement de l'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle rue secteur Bishopton
 - 8.2 Dérogation mineure

9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Rapport d'exploitation des réseaux aqueduc et égouts

10. Loisirs et culture
 - 10.1 Embauche employés à la guérite de la plage
 - 10.2 Adoption de la nouvelle Politique de bourses, dons et commandites
 - 10.3 Bourse Vincent Dodier
 - 10.4 Budget ATCD
 - 10.5 Embauche d'un agent de développement loisir
 - 10.6 BAT
 - 10.7 Nez Rouge
 - 10.8 Patinoire multifonctionnelle

11. Finances
 - 11.1 Adoption des comptes payés et à payer

12. Adoption de règlement
 - 12.1

13. Divers
 - 13.1 Adhésion cré

14. Période de questions
 - 14.1 Questions des citoyens

15. Clôture de la séance

16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
Résolution no 2017-117**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
Résolution no 2017-118**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017.

5. ADMINISTRATION

5.1 Engagement de la nouvelle directrice générale

**Conditions de travail
Résolution 2017-119**

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'engager madame Marie-Ève Gagnon au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

De fixer ses conditions de travail comme suit :

- La rémunération sera de 60 000 \$ sur une base annuelle et au prorata des jours travaillés par semaine;
- Une augmentation de 5 % après les 6 premiers mois est prévue pour un salaire de 63 000 \$ et un autre 5 % pour les 6 mois suivants pour atteindre la rémunération de 66 150 \$ annuellement;
- La rémunération sera sur une base annuelle et au prorata des jours travaillés par semaine;
- Le pourcentage pour les vacances annuelles sera de 4 %;
- De bénéficier des autres avantages inscrits dans la Politique de rémunération en vigueur;

D'autoriser le maire à signer au nom de la Municipalité ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Autorisation pour la signature de chèques et effets bancaires
Résolution no 2017-120**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Marie-Ève Gagnon à titre de directrice générale;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Ève Gagnon, pour la signature de chèques et autres effets bancaires à compter du 5 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Nomination de la personne responsable de l'accès à l'information
Résolution no 2017-121**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Marie-Ève Gagnon à titre de directrice générale;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Ève Gagnon comme personne responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Mandat général de la directrice générale
Résolution no 2017-122**

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses activités courantes la Municipalité de Dudswell entretient des relations avec divers organismes gouvernementaux tels que : le ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire, la MRC du Haut-Saint-François, le ministère de l'Environnement, la Commission de protection du territoire agricole, Revenu du Québec, Agence du revenu du Canada, le Directeur général des élections du Québec, etc.;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous documents nécessaires dans le cadre des activités courantes de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2 Adhésion à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
Résolution 2017-123**

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) est un organisme ressource pour les directeurs généraux des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'ils offrent de la formation pour les nouveaux directeurs généraux sur les tâches qu'ils ont à accomplir et sur les nouvelles dispositions législatives;

CONSIDÉRANT que madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale, est nouvellement arrivée et qu'elle sera en poste de manière permanente;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la directrice générale à s'inscrire à l'ADMQ pour la somme de 726 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3 Rémunération de la secrétaire-réceptionniste
Résolution 2017-124**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'embauche de madame Catherine Morin, il a été prévu d'appliquer une augmentation de son salaire au 1^{er} janvier 2017;

Considérant que la Municipalité a signé avec ses employés permanents de nouveaux contrats;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder une augmentation de 3 % à madame Catherine Morin rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4 Rémunération des pompiers
Résolution 2017-125**

CONSIDÉRANT QUE chaque année le salaire des pompiers est augmenté de l'IPC et que cette année l'IPC est de 1.2 %;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De majorer la rémunération des pompiers de 1.2 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.5 Prime aux emplois pour l'utilisation des véhicules personnels
Résolution 2017-126**

CONSIDÉRANT QUE messieurs Pierre-Alain Lemire et Nacim Khennache doivent utiliser leur véhicule pour effectuer des déplacements dans le cadre de leur travail;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de leur véhicule entraîne une augmentation de leur assurance automobile;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'ajouter à leur rémunération le montant de 10 \$ par semaine pour l'utilisation de leur véhicule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Transport et voirie

6.1 Adjudication du contrat pour le rechargement des chemins Résolution 2017-127

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour le rechargement des chemins;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a été faite le 29 mai 2017 à 11h00 en présence des entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE 4 soumissions ont été déposées dans les délais à savoir :

Rechargement 2017

Critères	Entrepreneur			
	Lyndon Betts	Steve Leblanc	Stéphane Nadeau	DJL
1	X	X	X	X
2	X	X	X	X
3	X	X	X	X
4	X	X	X	X
Prix gravier seul	13,51\$/TM	11,97\$/TM	14,08\$/TM	10,29\$/TM
gravier 20 km -	16,79\$/TM	18,29\$/TM	21,56\$/TM	N/A
gravier 20 km et +	19,83\$/TM	21,39\$/TM	23,86\$/TM	22,89\$/TM

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adjuger le contrat pour le rechargement des routes des secteurs Bishopton et Marbleton à Lyndon Betts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ajout de terrains pour la tonte de la pelouse Résolution 2017-128

CONSIDÉRANT QUE trois terrains municipaux ne sont pas présents dans le devis de l'entretien des pelouses;

CONSIDÉRANT QUE le mandat a été octroyé au taux de 0.35 \$/m²;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser l'ajout au contrat des trois terrains suivants :

- Rue Main (terrain entre monsieur Coates et Christian Leclerc) environ 1 000 m²
- Rue Principale Est (intersection des rues Church et Principale Est) environ 500 m²
- Rue Principale Est (intersection des rues des Érables et Principale Est) env. 225 m²

Pour une superficie totale de 1 725 m² au taux soumissionné de 0.35 \$/m², pour un montant de 603.75 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Fauchage des chemins
Résolution 2017-129**

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour le fauchage des chemins;

Considérant que l'ouverture des soumissions a été faite le 29 mai 2017 à 11h00 en présence des entrepreneurs;

Considérant que 4 soumissions ont été déposées dans les délais à savoir :

Entrepreneur	Prix	Date disponible
Débroussailleurs GLS inc.	2860 \$ (13,75 \$/km)	Fin juillet
Raymond Audit	5100 \$	Début juillet
Stéphane Nadeau	2704 \$ (13 \$/km)	Début juillet
Ryan Cork	7300 \$	Début juillet

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adjuger le contrat pour le fauchage des chemins des secteurs Bishopton et Marbleton à Stéphane Nadeau pour la somme de 2 829.42 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Ponceau chemin Ouellette
Résolution 2017-130**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Ouellette, propriétaire du chemin Ouellette a fait part à la Municipalité des travaux qu'il envisage faire pour mettre le chemin aux normes;

CONSIDÉRANT QUE le ponceau de l'intersection du chemin Ouellette et Tête du lac est présentement bouché;

CONSIDÉRANT QU'il envisage de le changer et de le relocaliser dans l'emprise de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Ouellette demande à la Municipalité de faire les travaux nécessaires, afin de profiler le fossé pour que leur ponceau soit dans l'emprise de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il aimerait que la Municipalité paie pour l'installation du ponceau lors du profilage du fossé;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour l'acquisition du ponceau seraient couverts par le fonds du chemin Ouellette;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Ouellette voudrait profiter de ses travaux pour relocaliser les conteneurs et refaire l'assise de ceux-ci en même temps;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont estimés (sans la fourniture de ponceau) à 3 000 \$ plus les taxes;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser les travaux de profilage du fossé le long du chemin Tête du lac à l'intersection du chemin Ouellette;

D'autoriser l'installation du ponceau pour un montant maximal de 3 000 \$ plus les taxes applicables;

Et que les frais d'acquisition du ponceau soient à la charge des propriétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Sécurité publique

8. Urbanisme

**8.1 Lancement de l'appel d'offres relatif à la construction de la nouvelle rue municipale
Résolution 2017-131**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite développer un terrain municipal pour la construction résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE l'étude de faisabilité (résolution 2016-202) et les plans et devis (résolution 2016-246) ont été déposés à la Municipalité et que le conseil en a pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des travaux est supérieure à 100 000 \$ (estimation à 133 000 \$ - rue gravelée);

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres demandera une soumission pour une rue gravelée et asphaltée (rédigé de façon à ne pas déréguler les soumissions entre ces options);

CONSIDÉRANT QUE pour délimiter les limites de la réalisation des travaux, le terrain devra être piqueté à 5 endroits;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le lancement de l'appel d'offres pour la construction de la rue sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) et dans le journal La Tribune;

D'autoriser le piquetage pour la préparation des travaux pour un montant de 1 300 \$ plus les taxes applicables, par M. Guillaume Meunier / Arpenteur-géomètre associé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2 Demande de dérogation mineure 2017-002 – 533 chemin de la Presqu'île
Résolution 2017-132**

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure est dans le but d'autoriser la construction d'une remise à une distance de 1,2 mètre du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mai 2017 à 17h30, la demande de dérogation mineure no 17-02 a été étudiée et le comité recommande d'accorder la dérogation;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été affiché le 19 mai 2017;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la construction d'une remise à une distance de 1,2 mètre du bâtiment principal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Hygiène du milieu

9.1 Rapport d'exploitation des réseaux aqueduc et égouts

La directrice générale dépose le rapport d'exploitation des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour les mois de janvier et février 2017.

10. LOISIRS ET CULTURES

**10.1 Embauche des employés à la guérite
Résolution 2017-133**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'engager Evelyne Veltkamp et Louis-Philippe Lamoureux à titre de préposé à la guérite au salaire horaire de 11.25 \$ du 24 juin au 6 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.2 Adoption de la nouvelle Politique de bourses, dons et commandites
Résolution 2017-134**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté en juillet 2016 (résolution 2016-151) une Politique de dons et commandites;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'ajouter la notion de bourses à cette Politique;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter la nouvelle Politique de bourses, dons et commandites et qu'elle soit verser aux archives de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.3 Bourse Vincent Dodier
Résolution 2017-135**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Vincent Dodier est étudiant au cégep en Sciences de la nature, profil sciences pures et appliquées, travaillant en équipe avec un partenaire ils ont développé et conçu un photomètre multi spectral pour détecter la pollution lumineuse;

CONSIDÉRANT QUE par ce travail, ils ont été invités à participer à un congrès professionnel international qui se tiendra dans la région de Barcelone du 25 juin au 3 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette invitation est rarissime pour des étudiants de leur niveau, si ce n'est que quelques-unes en fin de maîtrise;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des coûts associés à sa participation s'élève à 1 950 \$;

CONSIDÉRANT QUE le profil du projet répondait davantage aux critères d'une bourse, tel que présenté précédemment au conseil municipal dans le cadre d'une bonification de notre Politique de dons et commandites;

CONSIDÉRANT l'ampleur et la qualité du projet, celui-ci a été analysé et évalué individuellement et conjointement par 3 personnes (2 conseillers et le coordonnateur loisirs) dans la perspective d'une bourse de soutien à l'excellence;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du projet confirme la pertinence d'une recommandation favorable;

CONSIDÉRANT QUE le montant alloué dans le cadre est discrétionnaire et peut varier entre 350 \$ et 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette année aucune enveloppe budgétaire n'avait été préalablement déterminée et que ce montant devra provenir principalement du poste budgétaire : Dons et commandites;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Vincent Dodier accepte qu'advenant une réponse favorable dans le contexte de cette bourse, il devra présenter son projet lors d'une séance publique;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'octroyer à monsieur Vincent Dodier une bourse d'excellence au montant de 350 \$ pour faciliter sa participation au congrès *Light Pollution Theory : Modelling and Measurements*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Budget de l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell) Résolution 2017-136

CONSIDÉRANT QUE L'ATCD a fait paraître le 8 mai dernier un communiqué spécifiant que sa saison 2017 était annulée;

CONSIDÉRANT la suspension de la programmation, la subvention prévue pour la saison 2017 de l'ATCD n'est plus sollicitée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell a la volonté de mettre en place une programmation transitoire;

CONSIDÉRANT le désir de solliciter les différents acteurs impliqués en culture et tourisme afin de concocter des activités qui répondent aux attentes des citoyennes;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De mettre le budget de 55 000 \$ prévu pour l'ATCD à la disposition des actions qui seront mises de l'avant dans une programmation culturelle et touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Embauche d'un agent de développement Résolution 2017-137

CONSIDÉRANT QUE l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell) a fait paraître le 8 mai dernier un communiqué spécifiant que sa saison 2017 était annulée;

CONSIDÉRANT QUE la suspension de la programmation entraînera une surcharge de travail pour le coordonnateur aux loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un employé temporaire pour 12 semaines à partir du 12 juin serait un appui appréciable;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues ont eu lieu dans la semaine du 29 mai;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu en majorité par les conseillers

D'engager madame Chantal Bourgeois à titre d'agent de développement culturel et touristique pour une durée de 12 semaines débutant le 12 juin, au salaire horaire de 16.50 \$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**10.6 Bureau d'Accueil touristique
Résolution 2017-138**

CONSIDÉRANT QUE l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell) a fait paraître le 8 mai dernier un communiqué spécifiant que sa saison 2017 était annulée ;

CONSIDÉRANT QUE par ce fait l'avenir du bureau d'accueil touristique (BAT) à Dudswell était menacé;

CONSIDÉRANT QUE la volonté politique est de conserver le BAT;

CONSIDÉRANT QUE cela implique le respect de plusieurs critères, comme d'être ouvert du 23 juin au 4 août inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE cela créera des emplois temporaires;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De mandater monsieur Mario Readman, coordonnateur en sport, loisirs, culture et vie communautaire, comme responsable et signataire des dossiers associés au Bureau d'accueil touristique de Dudswell;

De mandater monsieur Mario Readman à mettre en place les conditions favorables au maintien du Bureau d'accueil touristique de Dudswell pour la saison 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.7 Opération Nez Rouge
Résolution 2017-139**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Opération Nez Rouge, satellite du Haut-Saint-François s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière de 150 \$, relativement à l'organisation des activités de raccompagnement durant la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les profits réalisés seront redistribués aux organismes jeunesse de la région;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le versement d'une subvention de 150 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge, satellite du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.8 Patinoire multifonctionnelle
Résolution 2017-140**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les plans préliminaires pour le projet de la patinoire multifonctionnelle;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser la firme Avizo à finaliser les plans et devis et à procéder au lancement de l'appel d'offres pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**11.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution 2017-141**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

1118	Bilodeau David	Frais de déplacement - formation	32.80
1119	Boutin Yannick	Frais de déplacement - formation	22.14
1120	Daniel Breton	Frais de déplacement	42.80
1121	Communication Plus	Système de télécommunication	244.43
1122	Drouin Alain	Frais de déplacement - formation	16.40
1123	Électro 5 inc.	Pièces & acces. - poste de pompage (e-u)	123.24
1124	Fonds de l'information	Mutations - avril 2017	15.15
1125	Leroux Martin	Frais de déplacement - formation	76.26
1126	Lessard Michel	Frais de déplacement	156.21
1127	Readman Mario	Frais déplacement & Soirée des bénévoles	566.88
1128	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,378.45
1129	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipaux	720.98
1130	Annulé		
1131	Hydro-Québec	Électricité - lumières de rues + Caserne	1,506.05
1132	9146-8801 Québec inc.	Dernier versement moins retenu	41,448.49
1133	S.A.A.Q.	Immatriculation - véhicule (voirie)	1,822.52
1134	ATCD	Frais de promotion 2017 - F - H	309.98
1135	Roch Côté	Entr. & répar. - sentiers F - H. (ponceaux)	2,616.82
1136	Autocam Estrie	Achat camionnette - voirie	13,650.00
1137	Bell Mobilité	Téléphone - employés et service incendie	190.06
1138	Jean-Pierre Briand	Frais de déplacements - élus	429.07
1139	Lessard Michel	Frais de déplacements - voirie	250.10
1140	René Prévost	Remboursement boissons - Serv. incendie	56.77
1141	Lemire Pierre-Alain	Remboursement - voirie (essence)	40.00
1142	Bouchard Josée	Frais de déplacement	69.49
1143	Lemire Pierre-Alain	Frais de déplacement	220.17
1144	Lessard Michel	Frais de déplacement - voirie	79.95
1145	Renflouement petite caisse	Renflouement petite caisse	67.75
1146	Khennache Nacim	Frais de déplacement	616.60
1147	Readman Mario	Frais de déplacement & dépenses - loisirs	197.82
1148	Lessard Michel	Frais de déplacement	18.45
1149	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,383.85
1150	Alarme CSDR	Entretien & réparation - Système d'alarme	991.09
1151	AQUATECH	Entretien & réparation	848.71
1152	Assoc. québécoise d'urbanisme	Congrès Combeq - urbaniste	270.19
1153	Raymond Audit	Entretien - sentier multifonctionnel	1,149.75
1154	AVIZO experts-conseils	Plans & devis - patinoire	3,495.24
1155	Bennett Malcolm	Entretien pelouse	3,109.40
1156	9146-8801 Québec inc	Nivelage	1,868.34
1157	Centre de réno. G. Doyon inc.	Pièces & accessoires - voirie	146.55
1158	Centre d'extincteur SL inc.	Recharge bouteilles - service incendie	618.00
1159	L'ARSENAL	Achat d'équipement - incendie (boyaux)	16,196.82
1160	CSRS	Formation - pompiers 1	8,012.00
1161	Conseil sport loisir de l'Estrie	Atelier défi Quincaillerie 2017	57.49
1162	La coop des Cantons	Achat de sodium - e-p	74.73
1163	Corp. gestion chemin Cantons	Entente quinquennale	1,300.00

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

1164	Roch Côté	Déneigement stationnement - F-H.	175.00
1165	Déneigement B. Boivin	Balayage de rues	8,242.56
1166	Marc Dion	Déneigement stationnement - F - H.	150.00
1167	DONLOX (1993) inc.	Achat clés - bâtiments	120.03
1168	Les éditions juridiques FD	Renouvellement 2017 & m-à-j	77.70
1169	Laboratoires EnvironneX	Analyses - laboratoire	138.04
1170	Ferme La Corne d'Or	Soirée des bénévoles	150.00
1171	Sylvie Fontaine	Contrat d'entretien ménager - H.V. - C.C.	2,143.54
1172	GRAYMONT (QC) inc.	Rép. ponceau - Moreau, Carette, Ham - Pierres & gravier - réseau routier	994.12
1173	Le groupe A & A	Photocopies	119.16
1174	Le groupe ADE Estrie inc.	Réparation - bris (139 Principale Est) Répar. - bris aqueduc (86 Main/Bishop)	1,486.63
1175	Réal Huot inc.	Réparation - bris (139 Principale Est) Répar. - bris aqueduc (86 Main/Bishop)	524.35
1176	J.M. Laroche inc.	Réparation - lumières de rues (H-V)	473.64
1177	Yvan Lemelin enr.	Bancs pour Jardin collectif	700.00
1178	Clermont Lessard	Entretien & réparation - ponc. 2508 (Ham) Répar. ponceau 2532 (bon VOI-000071)	2,400.11
1179	Location idéale enr.	Entretien & réparation - terrain soccer	43.12
1180	Yves Manseau	Réparation ponceau 2532	87.70
1181	Martial, Denise et filles enr.	Répar. - bris aqueduc (86 Main/Bishop)	1,154.20
1182	Ministre des Finances	Barrages - droits annuels 2017	460.00
1183	Monty Sylvestre	Honoraires professionnels - dossier général	355.28
1184	Municipalité de Ham-Sud	Entente déneigement 2016-2017	2,727.98
1185	Thomas Munkittrick inc.	Répar. ponceau - Moreau, Carette, Ham	174.16
1186	Produits chimiques CCC ltée	Achat d'alun - station e-u	1,401.04
1187	Place 112	Essence & diesel - service incendie Soirée des bénévoles	651.85
1188	Les pompes R. Fontaine	Réparation - bris (139 Principale Est)	2,165.79
1189	Rappel	Analyse - eau des lacs	6,659.93
1190	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	3,885.15
1191	Régie inter.sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures & recyclage - juin 2017	8,645.83
1192	Signalisation de l'Estrie	Achat de rouleau acier (panneau de vitesse)	249.73
1193	Climatisation St-François inc.	Contrat d'entretien 2017 - climatisation Entretien & répar. - air climatisé (H.V.)	1,312.52
1194	Transp.-exc. Jocelyn Ménard inc.	Nivelage	9,629.16
1195	Fonds des pensions alimentaires	Pension alimentaire - paiement de juin 2017	151.47

Le tout pour un montant total de 164,157.78 \$

Un montant de 26 918.80 \$ a été versé en salaire pour la période du 01 au 20 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ADOPTION DE REGLEMENT

**12.1 Adoption du Règlement modifiant le Règlement créant le CCE (Comité consultatif en environnement)
Résolution 2017-142**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement numéro 2016-223, intitulé «Règlement no 2016-223 constituant un comité consultatif en environnement»;

CONSIDÉRANT la création de l'Association des riverains de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par la conseillère Mariane Paré à la séance du 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du projet de règlement;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder une dispense de lecture du Règlement;

D'adopter le Règlement numéro 2016-223-1 modifiant le Règlement 2016-223
constituant un Comité consultatif en environnement à savoir :

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité de Dudswell décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. PRÉAMBULE ET CONTEXTE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. Composition du comité

L'ajout d'un point f) de l'article 5 qui se lit comme suit :

«f) 1 représentant de l'Association des riverains de la rivière Saint-François.»

ARTICLE 3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

Mariane Paré
Mairesse suppléante

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 DIVERS

**13.1 Nomination des membres du Comité consultatif en environnement
Résolution 2017-143**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 2016-223 constituant un
Comité consultatif en environnement;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement no 2017-223 prévoit un représentant de
l'Association des riverains de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du comité est d'une durée de deux ans et
renouvelable à la fin du mandat;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De nommer monsieur Daniel Lemieux comme représentant de l'Association des
riverains de la rivière Saint-François et madame Isabelle Brodeur comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13.2 Renouvellement de l'adhésion au Conseil régional de l'environnement de
l'Estrie
Résolution 2017-144**

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De renouveler l'adhésion de la Municipalité au Conseil régional de l'environnement au montant de 75 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Période de questions des citoyens

Le président donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Le président donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

- Descente de mise à l'eau coût total et final de la rampe de mise à l'eau
- De quelle façon la tranquillité des citoyens sera assurée
- Est-ce que vous seriez prêt à donner un 5 000 \$ pour assumer les frais fixes pour l'ATCD?
- Des bancs sur les sentiers et revoir le sentier du ravage (entretien)? = il y a des travaux de planifier d'amélioration dans les sentiers du ravage (ponceaux et débroussaillage) bancs installés, ils sont où ??
- Chemin Ham, réparation du chemin (suivi avec PA)
- Collecte des déchets, suivi pour chemins privés
- Projet immobilier lac miroir (suivi)
- Baignade en dehors des heures de baignade?
- Coliformes fécaux dans le lac Miroir (suivi avec Nacim) – refaire une petite analyse pour voir si l'eau est encore dans cet état
- Piste multifonctionnelle entre la rue Champlain et la rue Palm (suivi avec PA)
- Procès verbaux et ordre du jour pour les prochaines séances (suivi)
- Chemin de la Tête du Lac et le chemin du Bassin (suivi PA)

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, mairesse suppléante, déclare la séance close à 20h10.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 20h10.

Mariane Paré
Mairesse suppléante

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Présence à la rencontre à la MRC Weedon

Tous les conseillers à l'exception du maire